

RENCONTRES INTERNATIONALES ALTHÉMIS – 9^e ÉDITION

3 questions à



BERTRAND SAVOURÉ
notaire à Paris,
groupe Althémis



PASCAL JULIEN-SAINT-AMAND
notaire à Paris,
groupe Althémis

La neuvième édition des rencontres internationales Althémis qui se déroulera le 7 octobre prochain aura pour thème : « Assurance-vie, trust et démembrement : comment adapter sa planification patrimoniale dans un contexte international ? ».

Les organisateurs de ce colloque reviennent sur l'organisation de cet événement en y apportant des précisions.

1) Pourquoi avoir choisi le sujet de l'assurance-vie, du trust et du démembrement ?

Chaque pays possède son propre système de droit et des techniques d'organisation patrimoniale spécifiques. La mobilité croissante des personnes impose donc d'anticiper le déploiement dans un autre pays des stratégies de planification adoptées à un instant T, et parfois même dans un pays qui ignore les concepts juridiques sur lesquels elles se fondent. Sans cette anticipation, la stratégie pourrait être dépourvue de toute efficacité.

Pour la 9^e édition des Rencontres Internationales Althémis, nous avons souhaité revenir plus en détail sur ces techniques complexes que sont l'assurance-vie, le trust et le démembrement de propriété. Comment s'assurer qu'un contrat d'assurance-vie souscrit en France produira les effets souhaités en Belgique ? Comment transposer le trust anglo-saxon en Italie ? Comment évoluera un démembrement mis en place en France si le nupropriétaire s'installe au Royaume-Uni ?

Assurance-vie, trust et démembrement sont en effet des outils importants de la planification patrimoniale. Ils sont indispensables et incontournables dans les dossiers, en France, en Europe, au Royaume-Uni ou aux USA. Nous avons voulu sensibiliser les participants sur les solutions à anticiper pour les rendre aptes à « voyager ». Ce choix de programme est aussi guidé par les participants aux Rencontres Internationales, à qui nous demandons leur avis après chaque édition.

2) Quelles sont les principales problématiques liées au contexte international ?

Dans le cas d'un contrat d'assurance-vie qui a été souscrit en France, nous allons regarder les conséquences civiles et fiscales de l'installation du souscripteur du contrat dans un autre pays, en l'occurrence en Belgique, en Italie, au Royaume-Uni, au Portugal et en Suisse. Nous en profiterons aussi pour avoir un point par chacun de nos spécialistes sur la pratique du contrat d'assurance-vie dans son pays. La mobilité du souscripteur aura aussi des conséquences pendant la détention et la transmission du contrat d'assurance-vie, qu'il soit dénoué ou non dénoué. Nous échangeons donc sur les précautions à prendre, sur la rédaction particulière de la clause bénéficiaire, et sur l'opportunité éventuelle de racheter son contrat avant de déménager. Le trust est une technique très utilisée dans les pays anglo-saxons. Nos intervenants présenteront les différents types de trust et leurs utilisations en matière de gestion d'un patrimoine, d'administration d'une succession et de transmission transgénérationnelle. Ils nous indiqueront également le traitement civil et fiscal du trust au Royaume-Uni et aux États-Unis. Nous aborderons ensuite les conséquences juridiques, civiles et fiscales attachées au trust en cas d'installation du constituant et/ou du bénéficiaire dans un pays hors du Common law, comme la Belgique, l'Italie et la France. Nous travaillerons en fait des solutions pour rendre ces trusts possibles et compatibles avec la France, sans préjudice pour les clients, y compris, parfois sur des actifs français.

Le droit français ne connaît pas le trust, aussi le démembrement de propriété en est-il une alternative. À l'inverse cette no-

tion est inconnue et mal comprise au Royaume-Uni ou aux États-Unis. Dans ces pays, le démembrement d'origine française est parfois dangereux. Nous voulons donc évoquer ces risques et les solutions pour y remédier, à toutes les étapes que sont la constitution, la détention et le dénouement du démembrement.

3) Qu'attendez-vous de la discussion avec les intervenants étrangers participant à cette journée ?

Après une édition 2020 en vidéo, nous aurons plaisir à tous nous retrouver en présentiel -organismes, intervenants et audience - dans les salons de l'Hôtel des Arts & Métiers à Paris. Nous avons travaillé avec cet établissement pour profiter du confort habituel des lieux tout en respectant les consignes sanitaires et les gestes barrière.

Nous sommes ravis d'accueillir des praticiens et spécialistes reconnus, avec lesquels nous avons l'habitude de travailler, ce qui permet cette fluidité dans les discussions. La grande majorité est membre du réseau international Lexunion, dont Althémis est membre fondateur. Lexunion regroupe des notaires, des avocats et des experts fiscaux, dans de nombreux pays à travers le monde, pour conseiller les particuliers et les entreprises en matière juridique et fiscale, dans leur pays d'origine comme à l'étranger. D'autres ne le sont pas mais sont des partenaires habituels d'Althémis.

Nous souhaitons également faire participer la salle. Nous attendons des confrontations, des retours d'expérience et des idées ! La journée sera riche de discussions et d'échanges entre des praticiens ayant chacun leur façon de travailler, cha-

cun leur raisonnement, et surtout chacun leur système juridique national. Chaque praticien étudie la situation qui lui est proposée depuis son angle de vision. Mais tous doivent ensuite travailler ensemble à faire naître une solution dont l'efficacité sera assurée dans tous les pays.

Intervenants :

Gian Vittorio CAFAGNO, notaire à Milan, Cafagno & Bertocelli ;
Rogerio FERNANDES FERREIRA, avocat à Lisbonne, RFF & Associados ;
Philippe FRÉSARD, avocat & Notaire à Berne, Kellerhals Carrard ;

Christina MELADY, avocat associée à Paris, Taj ;
Edward REED, avocat associé à Londres, Macfarlanes LLP ;
Emilie VAN GOIDSENHOVEN, avocat associée à Bruxelles, Tiberghien ;
An WEYN, avocat associée à Bruxelles, Arteo Law ;
Pascale SANSÉAU, notaire à Saint-Germain-en-Laye, Office Notarial.

Nous aurons également la chance d'être accompagnés tout au long de cette journée par le Professeur Cyril NOURISSAT, spécia-

liste reconnu des questions de droit international privé, et Professeur à l'Université Lyon III Jean Moulin.

Coût de l'inscription à la journée :

799 euros HT, incluant le déjeuner buffet et cocktail. Profitez d'une réduction de 20 % avec les packs 3 places et +

Contact et inscriptions :

<https://rencontres-althemis.fr>

Propos recueillis par Claire Richert

AGENDA

Rencontres internationales Althémis - 9^e édition

Paris, 7 octobre 2021



Le 7 octobre prochain se dérouleront les rencontres internationales Althémis dont le thème sera : « Assurance-vie, trust et démembrement : comment adapter sa planification patrimoniale dans un contexte international ? ».

Journée animée par Bertrand SAVOURÉ et Pascal JULIEN SAINT-AMAND, notaires à Paris, Groupe Althémis

Avec les interventions de :

Gian Vittorio CAFAGNO, notaire à Milan, Cafagno & Bertocelli ;
Rogerio FERNANDES FERREIRA, avocat à Lisbonne, RFF & Associados ;
Philippe FRÉSARD, avocat & Notaire à Berne, Kellerhals Carrard ;
Christina MELADY, avocat associée à Paris, Taj ;
Cyril NOURISSAT, professeur à l'Université Lyon III Jean Moulin, Université Lyon III Jean Moulin ;
Edward REED, avocat associé à Londres, Macfarlanes LLP ;
Emilie VAN GOIDSENHOVEN, avocat associée à Bruxelles, Tiberghien ;
An WEYN, avocat associée à Bruxelles, Arteo Law ;
Pascale SANSÉAU, notaire à Saint-Germain-en-Laye, Office Notarial.

PROGRAMME

1^e partie : Assurance-vie

1.1. Souscription d'un contrat d'assurance-vie en France. Quelles sont les conséquences civiles et fiscales de l'installation du souscripteur du contrat en Belgique, en Italie, au Royaume-Uni, au Portugal et en Suisse ? Quelle est la pratique du contrat d'assurance-vie dans ces pays ?

1.2. Détention et transmission du contrat d'assurance-vie, contrat dénoué et contrat non dénoué. Quelles précautions prendre ? Comment rédiger la clause bénéficiaire ? Faut-il racheter son contrat avant de déménager ?

Déjeuner buffet

2^e partie : Trust et démembrement

2.1. Le trust au Royaume-Uni et aux États-Unis. Présentation des différents types de trust et de leurs utilisations : gestion d'un patrimoine, administration de la succession, transmission transgénérationnelle. Quel est le traitement civil et fiscal du trust au Royaume-Uni et aux États-Unis ? Quelles sont les conséquences juridiques civiles et fiscales attachées au trust en cas d'installation du constituant et/ou du

bénéficiaire dans un pays hors Common Law, comme la Belgique, l'Italie et la France ? Quelle est l'incidence du trust sur les actifs français ?

2.2. Le démembrement comme alternative française au trust. Présentation dans un contexte hors Common Law. Quelles sont les incidences si l'une des parties est résidente au Royaume-Uni ou aux États-Unis ? Au moment de la constitution, pendant la détention et au dénouement du démembrement ?

Lieu :

Salon de l'Hôtel des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna, 75116 Paris.
Accueil à partir de 8 h 30, échanges entre 9 h et 17 h, suivis d'un cocktail.

Coût de l'inscription à la journée :

799 euros HT, incluant le déjeuner buffet et cocktail. Profitez d'une réduction de 20 % avec les packs 3 places et +

Contact et inscriptions :

<https://rencontres-althemis.fr>